

Plan Local de Développement Associatif 2016 - 2020



*En mouvement,
pour et avec les familles !*

Assemblée générale du 28 mai 2016

Mai 2016

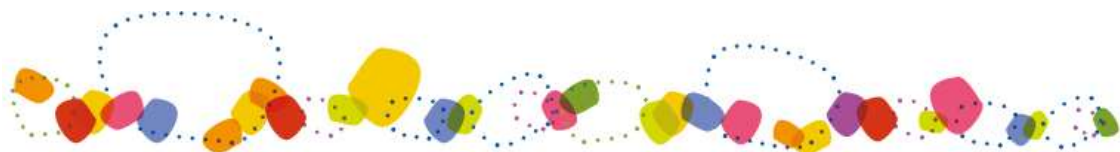


Table des matières

PREAMBULE	2
PHASE 1 : DIAGNOSTIC	3
<i>ANALYSE EXTERNE.....</i>	<i>3</i>
<i>ANALYSE INTERNE.....</i>	<i>4</i>
<i>ANALYSE DU RESEAU DES PARTENAIRES</i>	<i>9</i>
<i>LES MISSIONS PRIORITAIRES QUI ORIENTENT LES AXES DU DEVELOPPEMENT</i>	<i>9</i>
<i>LES MOTIVATIONS DES ACTEURS (DIRIGEANTS, MEMBRES) QUI PEUVENT INFLUER SUR LES AXES DE DEVELOPPEMENT</i>	<i>10</i>
PHASE 2 : PLAN D' ACTIONS	11
<i>ORDRE DE PRIORITE DES ORIENTATIONS</i>	<i>11</i>
<i>PLAN D' ACTIONS.....</i>	<i>11</i>
<i>OBJECTIFS.....</i>	<i>14</i>
<i>MODALITES DE MISE EN ŒUVRE.....</i>	<i>15</i>



PREAMBULE

L'UNAF a engagé le chantier du développement associatif lors de son assemblée générale des 21 et 22 juin 2014. L'objectif est de renforcer le mouvement familial, les Unions départementales et régionales, l'Union nationale, et faire venir à elles de nouvelles associations et par là de nouvelles familles. L'UNAF a invité chacune des UDAF à s'engager dans cette démarche visant à accroître notre représentativité et à peser plus fortement dans le débat public en exerçant nos missions institutionnelles : donner un avis aux pouvoirs publics, représenter les familles, gérer des services aux familles, ester en justice. L'UNAF a également défini un déroulement en plusieurs phases pour élaborer un plan local du développement associatif : une phase de diagnostic (analyse externe et interne), permettant de définir des orientations, et une phase d'élaboration d'un plan d'actions pluriannuel.

L'Udaf Bas-Rhin a, tout au long de l'année 2015, créé les espaces de débat entre toutes ses parties prenantes (associations, bénévoles, salariés) pour travailler à un diagnostic approfondi et à l'évaluation interne de ses services et de ses actions.

Le diagnostic externe a été pour une large part réalisé par notre participation active à l'élaboration dans notre département du Schéma départemental d'accompagnement des parents, d'une part (ailleurs appelé Schéma départemental des services aux familles), du Schéma départemental d'animation de la vie sociale, d'autre part. En effet, ces deux Schémas s'appuient sur un « état des lieux » des données du territoire (population, familles, économie,...). Celles-ci nous donnent les éléments d'analyse externe sur lesquels nous pouvons nous appuyer.

Le diagnostic interne a été travaillé en nous référant au projet institutionnel 2011 - 2015 pour en faire un bilan et dresser les perspectives d'un nouveau projet associatif 2016 - 2020 sur lequel le Plan de développement associatif doit nécessairement se greffer. Nous nous sommes pour cela appuyés sur les outils d'évaluation de l'Unaf avec le *logiciel OK Pilot*. Un séminaire du Conseil d'administration élargi en novembre 2015, plusieurs réunions d'un groupe de travail du C.A., un suivi mensuel par le bureau, deux réunions de Conseil d'administration en 2016 ont permis de définir dans une démarche cohérente à la fois le nouveau Projet associatif et le Plan Local de Développement Associatif (PLDA).

Le PLDA est l'un des moyens d'action et de développement retenus par ce Projet associatif, présenté en Assemblée générale de l'Udaf le 28 mai 2016, AG de nos 70 ans (1946 - 2016). Ce document présente une synthèse adressée à l'UNAF.



PHASE 1 : DIAGNOSTIC

ANALYSE EXTERNE

Opportunités	Contraintes
Données démographiques et sociales 1 - Les chiffres des familles du Bas-Rhin sont bien connus. Ils ont permis d'établir l'état des lieux des Schémas départementaux d'accompagnement des parents (2014) et d'animation de la vie sociale (2015). L'Udaf est partie prenante de ces Schémas.	1 - Les données des Schémas et les Chiffres des familles sont à actualiser en continu.
Données démographiques et sociales 2 - Les services de la CAF ont une connaissance fine des allocataires (par IRIS). Ils en exploitent les données et travaillent en lien avec l'Udaf, dans le cadre de la mise en œuvre des Schémas indiqués ci-avant, ainsi que dans le cadre de l'Observatoire des familles.	2 - Le partenariat technique avec la CAF est à conforter et développer. L'analyse politique de ces données est à travailler.
Données générales 3- Le Bas-Rhin a une situation économique et sociale meilleure que les autres départements du Grand Est.	3 - La situation économique et sociale du Bas-Rhin s'est dégradée ces dernières années (<i>cf Alsace.com</i>).
Données générales 4- Le Bas-Rhin avec l'Eurométropole Strasbourg accueille sur son territoire les institutions européennes.	4 - La présence des institutions européennes ne bénéficie pas directement à l'action des associations familiales du Bas-Rhin (<i>à l'exception peut-être de l'AGF</i>).
Données institutionnelles 5- La réforme territoriale s'est mise en place. L'Udaf joue un rôle de premier plan vers les nouvelles évolutions de l'action familiale en grande région.	Données institutionnelles 5 - La réforme territoriale entraîne de nouveaux interlocuteurs, elle a des incidences sur la plupart des thématiques familiales (solidarité, santé, transports, éducation...).

Un ancrage dans le territoire

L'Union départementale des associations familiales du Bas-Rhin possède des caractéristiques propres. Elles s'expliquent par son ancrage dans **une histoire sociale**, économique, démographique et bien entendu culturelle. Une tradition d'**humanisme** rhénan, le patrimoine tant physique que culturel, les **spécificités du droit local**, la présence des **institutions européennes**, les langues parlées sont les produits de cette histoire si particulière.

L'Udaf est l'union d'associations qui s'inscrivent dans une réalité locale, avec une organisation urbaine du département autour de son « eurométropole » et d'un faisceau de villes moyennes. Les

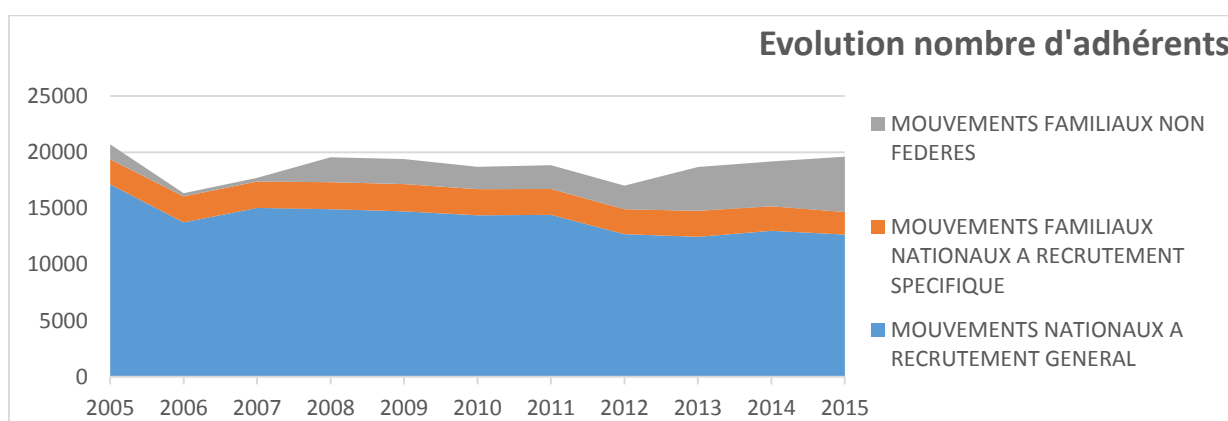
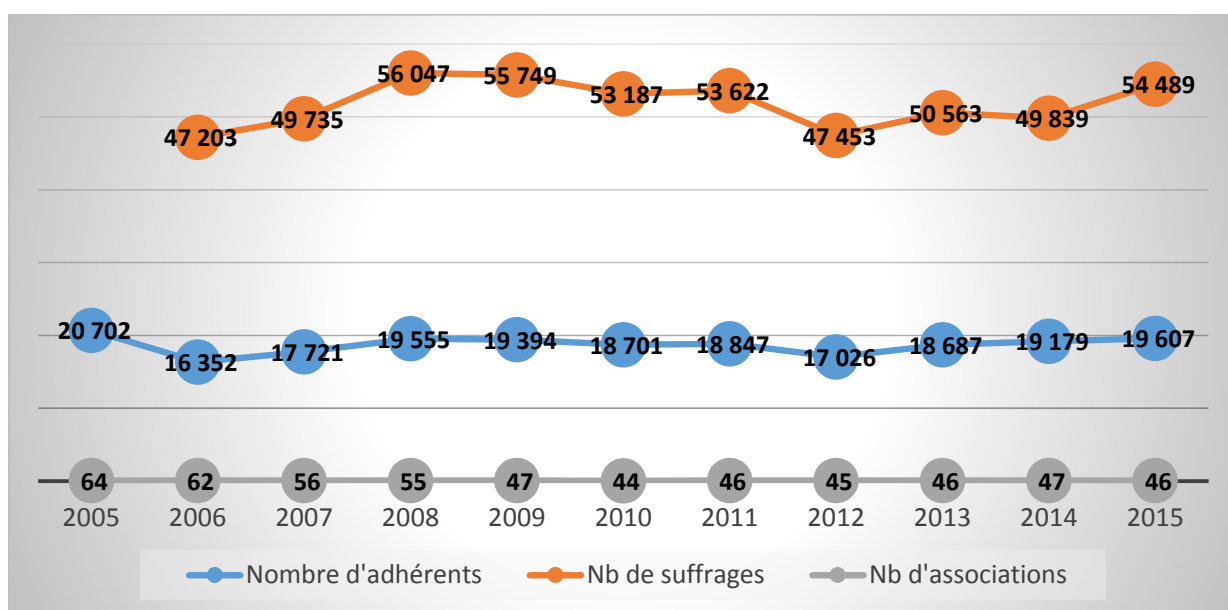


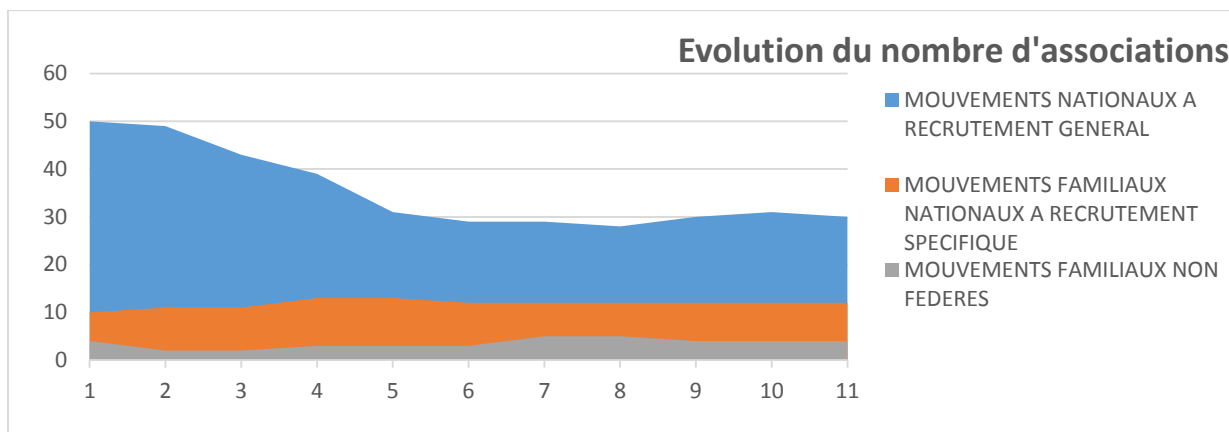
évolutions sociales auxquelles les familles sont confrontées (crise économique et environnementale, concentration urbaine, déshérence de certains territoires,...), et cette réalité locale impactent nécessairement le projet associatif de l'Udaf et donc son projet de développement associatif.

ANALYSE INTERNE

D'hier à aujourd'hui

Evolution 2005 -2015 : Nombre d'associations et de familles adhérentes





Analyse quantitative

- **Nombre d'associations adhérentes :**

Après une forte chute, au début des années 2000, ce chiffre s'est stabilisé. Le nombre d'associations entrantes compense le nombre des sortantes. Entre 2005 et 2015, le nombre a baissé de 18 pour passer de 64 à 46 :

- **- 20** pour les mouvements nationaux à recrutement général : 24 sorties et 4 entrées (+1 Familles Catholiques et +3 pour les Familles Protestantes).
- **+ 2** pour les mouvements familiaux nationaux à recrutement spécifique.
- **Stabilité** des mouvements familiaux non fédérés : 4 entrées et 4 sorties

- **Nombre de familles adhérentes :**

Après une baisse de 2005 à 2006, le nombre de familles adhérentes est resté stable depuis, entamant même une légère augmentation depuis 3 ans. Au final nous perdons 1095 familles adhérentes sur 10 ans :

- **4465** pour les mouvements nationaux à recrutement général réparties sur l'ensemble des mouvements sauf les Familles Catholiques et les Familles Protestantes.
- **230** pour les mouvements familiaux nationaux à recrutement spécifique.
- **+ 3 600** pour les mouvements familiaux non fédérés en lien avec l'adhésion de l'ALEF en 2008 et de l'OPAL en 2015.

Analyse qualitative :

- Les mouvements nationaux à recrutement général : présence à l'exception de l'UFAL de l'ensemble des mouvements (singularité locale dans le paysage des UDAF)
- Les mouvements familiaux nationaux à recrutement spécifique : forte présence des AAPEI
- **Les mouvements nationaux représentent 91% (93% en 2005) des associations adhérentes et 75% des familles adhérentes (93% en 2005).**
- Les mouvements familiaux non fédérés regroupent à la fois :
 - o Des associations qui oeuvrent dans les services petite enfance et périscolaire et qui ont été ou sont en lien fort avec des mouvements généralistes.
 - o Des nouvelles associations sur des thématiques nouvelles : parrainage de proximité ou soutien aux personnes malades et en situation de handicap.



Une Udaf au sein de laquelle (presque) tous les mouvements familiaux à recrutement général sont présents et très actifs

Il s'agit d'une vraie spécificité et d'une vraie force : à l'exception de l'UFAL, tous les mouvements nationaux sont représentés au sein de l'Udaf Bas-Rhin et ont une part active au sein de son Bureau : *Familles de France*, avec l'Association Générale des Familles (9748 familles), les *Associations familiales laïques* (1480 familles), la *Confédération Syndicale des Familles* (1071 familles), *Familles Rurales* (444 familles), ainsi qu'au Conseil d'administration, avec *la Famille du Cheminot* (622 familles), les *Associations familiales catholiques* (128 familles), les *Associations familiales protestantes* (77 familles)

Sont également représentées les associations non fédérées : *ALEF* (4007 familles), *OPAL* (855 familles), les associations à recrutement spécifique liées à un handicap (1604 familles), *Jumeaux et Plus* (117 familles), *Enfance et familles d'adoption* (94 familles), l'*Association départementale des conjoints survivants et parents d'orphelins* (87 familles), *Dessine-moi une passerelle* (38 familles), *SOS Papa* (11 familles).

A noter que le nombre d'adhérents réels (incluant notamment les adhésions individuelles) est souvent bien supérieur au nombre déclaré sous Adhélis qui comptabilise les seules familles.

Le nombre d'associations adhérentes est stable depuis 5 ans (46 associations), le nombre d'adhérents également (près de 20 000 familles) le nombre de suffrages est en hausse (près de 55 000).

La perte de certaines associations s'explique par leur disparition. Par contre, nous constatons que pour certaines associations, les liens ont pu se distendre. Dans ce cas, nous avons pu vérifier avec satisfaction qu'une rencontre de dirigeants (Udaf) à dirigeants (association) permettait de redonner du sens à une adhésion.

Forces	Faiblesses
<p>1 - Projet associatif</p> <p>Nous avons été en mesure de concevoir un projet institutionnel pour la période 2011-2015 et surtout de nous y référer pendant ces cinq années, pour produire de l'innovation, des actions nouvelles. Un bilan en a été fait qui a permis d'élaborer un nouveau projet associatif pour la période 2016 - 2020, prolongement du précédent et plus directement opérationnel (visant à faire évoluer nos pratiques)</p>	<p>1 - Projet associatif</p> <p>Un bilan a été fait du projet institutionnel 2011-2015 (séminaire du Conseil d'administration du 14 novembre 2015). Il a révélé la nécessité de faire évoluer nos pratiques pour donner corps au débat au sein des instances et pour conforter l'action familiale dans le débat public.</p>



<p>2 – Projet des services Le projet des services est la référence des salariés dans tous les volets de leur activité. L'évaluation interne a été menée tout au long de l'année 2015 dans une démarche mobilisant les salariés, repérant les fonctionnements positifs et les axes d'amélioration, ajustant les recommandations de bonnes pratiques, réfléchissant sur les modalités de participation des usagers. Ce travail a fait l'objet d'un rapport déposé auprès de nos partenaires institutionnels.</p>	<p>2 – Projet des services L'évaluation interne a relevé des axes d'amélioration, particulièrement pour une plus grande participation des usagers et pour des pratiques s'ajustant à l'évolution des besoins des personnes et des familles.</p>
<p>3 - Composition associative Tous les mouvements nationaux à recrutement général sont présents, par leurs associations locales, dans notre Udaf. Après une forte chute, au début des années 2000, le nombre d'associations adhérentes s'est stabilisé. Entre 2005 et 2015, le nombre a baissé de 18 pour passer de 64 à 46 (- 20 pour les mouvements nationaux à recrutement général, stabilité des mouvements familiaux non fédérés). Les entrants compensent les sortants. Nous accordons une place importante aux mouvements à recrutement spécifique (AAPEI). Nous avons accueilli de nouveaux membres associés en 2014, dont la Fédération des Centres socio-culturels du Bas-Rhin.</p>	<p>3 - Composition associative De nouveaux partenariats associatifs, hors de nos réseaux familiaux, existent au sein des groupes de travail (« temps de l'enfant », CIAAF 67,...), mais nous avons des difficultés à les transformer en adhésion à l'Union (membres) ou en association (mouvements associés) Nous n'avons pas suivi les liens avec les membres associés « historiques » (ayant adhéré dans les années 1990 et 2000). Nous assurons le suivi des associations familiales (notamment via la « Commission de contrôle » mais aucune procédure n'est en place pour le suivi des mouvements associés. La Conférence des mouvements ne s'est pas réunie régulièrement.</p>
<p>3 - Composition familiale Nous avons perdu 1 095 familles adhérentes sur 10 ans (baisse sensible de 2005 à 2006), mais nous constatons une légère augmentation depuis 3 ans, notamment avec l'adhésion de l'ALEF en 2008 et de l'OPAL en 2015 (mouvements familiaux non fédérés)</p>	<p>3 - Composition familiale Difficultés à intégrer tous les profils familiaux (jeunes familles, familles hors des réseaux « traditionnels »,...) L'Udaf n'est pas connue par les familles.</p>
<p>4 - Gouvernance associative Tous les mouvements sont représentés dans nos instances et très actifs au sein du Bureau et des groupes de travail.</p>	<p>4 - Gouvernance associative Une gouvernance qui vieillit. Des difficultés à renouveler nos administrateurs. Anticiper le départ annoncé du Président (à l'échéance de 2 ans) et celui prévu du Directeur général (à l'échéance de 3 ans). Toutes les questions d'intérêt familial ne sont pas portées.</p>



<p>5 - Tableau des représentations</p> <p>L'Udaf a établi un état des lieux de l'investissement par l'Union des questions d'intérêt familial : état des représentations, existence ou non de groupes de travail, partenariats, ressources... Celui-ci révèle des points forts (thématiques très investies) mais aussi des points faibles (thématiques peu investies).</p> <p>Les représentants familiaux sont présents dans les institutions les plus importantes touchant les familles. En premier lieu : la CAF où les huit représentants (titulaires et suppléants) sont issus des principales grandes familles associatives du département. Ils sont également dans les principales institutions de la protection sociale, de la santé et du logement. De nouvelles représentations sont acquises.</p>	<p>5 - Tableau des représentations</p> <p>Certaines questions d'intérêt familial (thématiques) ne sont pas investies par l'Udaf (pas ou peu de représentants, pas ou peu de partenariats, pas de portage politique).</p> <p>Notre réactivité est faible sur des sujets pourtant de forte préoccupation associative et familiale (<i>exemple : loi sur la mixité et la citoyenneté</i>).</p> <p>Nous constatons des difficultés à mettre à jour, anticiper, suivre les représentations, à trouver des représentants hors des associations généralistes, à nous ouvrir à de nouvelles représentations.</p>
<p>6 - Parole familiale</p> <p>Nous avons su construire une parole sur « les temps de l'enfant », « les aidants familiaux », l'appel à la citoyenneté, une information en direction des maires. Elle s'est construite sur une observation sociale (exemple : sondage en ligne). Les sujets retenus pour une observation sociale (particulièrement sur les questions de santé et sur la parentalité) ont permis de réaliser des événements publics : deux conférences sur les temps de l'enfant, avec un public nombreux ; deux rencontres régionales sur la santé. La réalisation du Livret aux Maires a permis de redéfinir par des exemples d'actions concrètes ce qu'est l'action familiale dans nos communes.</p> <p>Les représentations, les publications reflètent la pluralité associative. Des complémentarités s'établissent entre les associations selon leurs compétences et expertises.</p> <p>Des services aux familles ont été impulsés par l'union des associations (exemple : PASS contre le surendettement) ou favorisés par cette union (exemple : Réseau des parents) ou par des partenariats (exemple : Lire et faire lire). Des actions de solidarité sont développées (exemples : tuteurs familiaux, famille gouvernante, parrainage de proximité).</p> <p>Un Centre de ressources action familiale a été instauré.</p>	<p>6 - Parole familiale</p> <p>Des pratiques actuelles qui ne permettent pas suffisamment d'instaurer, d'alimenter, de relayer le débat et de diffuser les positionnements qui en résultent.</p> <p>Des pratiques actuelles qui ne permettent pas suffisamment d'appuyer et d'accompagner la représentation familiale et les associations.</p> <p><i>Ce sont ces marges de progrès encore à faire qui ont justifié l'élaboration du nouveau projet associatif (AG du 28 mai 2016). Ce dernier était, pour tous, un préalable nécessaire à l'élaboration du Plan de développement associatif. Le PLDA résulte du Projet associatif, il en est une partie intégrante.</i></p>



ANALYSE DU RESEAU DES PARTENAIRES

Nos partenaires pour réussir notre développement associatif	Ce que nous pouvons nous apporter, faire ensemble
<u>Politique familiale. Politique sociale :</u> <i>Représentants CAF Grand Est, CISS, FNATH, UDCCAS, Associations des maires, associations liées au handicap</i>	Participation aux groupes de travail Pistes de prospection pour de nouveaux mouvements associés voire de nouveaux adhérents
<u>Droit de la famille et protection de l'enfance :</u> <i>CIDFF</i>	
<u>Education Jeunesse Petite enfance :</u> <i>Associations des parents d'élèves, Fédé des MJC</i>	
<u>Habitat Cadre de vie :</u> <i>Associations pour l'environnement, ASPA, Associations d'usagers des transports, Associations liées au handicap</i>	
<u>Cohésion sociale et vie quotidienne :</u> <i>Réseaux FNARS et URIOPSS</i>	
<u>Economie Emploi Formation professionnelle :</u> <i>Réseaux des Missions Locales</i>	

LES MISSIONS PRIORITAIRES QUI ORIENTENT LES AXES DU DEVELOPPEMENT

Orientations du projet institutionnel 2011 – 2015: Valoriser et promouvoir la représentation familiale ; Avoir une présence active sur tous les territoires du département ; Exercer une fonction d'observation sociale ; Communiquer ; Croiser les regards avec les partenaires

Orientations du projet associatif 2016 – 2020 : Prendre en compte toutes les questions d'intérêt familial ; Produire des positionnements ; Développer de nouvelles représentations ; Accompagner et appuyer la représentation familiale ; Défendre prioritairement l'accès aux droits ; Développer des services portés ensemble ; Porter ou promouvoir des projets d'innovation sociale.



LES MOTIVATIONS DES ACTEURS (DIRIGEANTS, MEMBRES) QUI PEUVENT INFLUER SUR LES AXES DE DEVELOPPEMENT

Les membres ont précisé leurs motivations à **faire union**, lors d'un séminaire du Conseil d'administration de l'Udaf le 14 novembre 2015.

« L'Udaf est une force, une volonté commune d'être au service de l'intérêt de toutes les familles, qui cherche à fédérer toujours plus de membres, de nouvelles associations, qui s'ouvre à la diversité par une veille permanente aux nouveaux besoins des familles.

L'Udaf est un trait d'union, un espace commun qui favorise la coopération entre ses membres pour que se débattent et se cimentent les éléments d'une véritable politique pour les familles, pour que se construise une parole légitime, élaborée ensemble dans le respect de l'expression de sa pluralité associative, pour que se partagent les expertises qui permettent d'élaborer des positionnements et des actions en réponse aux besoins des familles.

L'Udaf est un porte-voix pour les associations familiales et les familles. Elle recherche et met en œuvre tous les moyens pour que leur voix soit relayée et entendue dans le débat public.

L'Udaf est un lanceur d'alerte... »

Le projet associatif 2016 - 2020 et le Plan de développement associatif qui en résulte s'ancrent dans une réalité locale. Ils s'affirment dans une situation globale. Ils permettent en permanence de réinterroger nos pratiques. Portés par tous les acteurs de l'Union, professionnels et bénévoles, associations membres (quel que soit leur statut au sein de l'Udaf), ils les impliquent collectivement dans le respect des fonctions et des identités de chacun. Un suivi continu du Projet et du Plan de développement associatif sera assuré tout au long de ces années par une ou des instances ad hoc et il fera l'objet d'un point régulier auprès du Conseil d'administration qui fixera progressivement les échéances de réalisation.



PHASE 2 : PLAN D' ACTIONS

ORDRE DE PRIORITE DES ORIENTATIONS

Le groupe de travail préparatoire au Conseil d'administration de l'Udaf du 21 avril 2016 a défini son ordre de priorité parmi les quatre grandes orientations proposées par l'UNAF, en sachant qu'aucune n'est exclusive de l'autre, que les quatre doivent bien être menées :

1- **Animer**, en accompagnant, confortant, impliquant et fidélisant les associations adhérentes
Pourquoi cette première priorité ? Sans associations, pas d'Udaf ! Le **projet associatif 2016 – 2020** met l'accent sur la nécessité de mener le débat entre les associations au sein de l'Union pour produire des positionnements et d'instaurer pour cela des bonnes pratiques, à même de motiver les associations à nous rejoindre et à nous être fidèles.

2- **Accueillir**, en facilitant l'intégration dans notre réseau
Pourquoi cette deuxième priorité ? Parmi les bonnes pratiques largement plébiscitées par les associations, il nous revient en permanence cette question de l'accueil des nouvelles associations et des nouveaux administrateurs pour une meilleure connaissance réciproque.

3- **Prospecter**, en convaincant de nouvelles associations
Pourquoi cette orientation ? Pour toutes les raisons indiquées dans le diagnostic : la nécessité de nous intéresser à toutes les questions d'intérêt familial, à tous les territoires du département, d'aller vers toutes les familles.

4- **Réactiver** des associations en sommeil ou en partance.
Pourquoi cette orientation ne peut-elle pas être oubliée ? Parce que nous constatons que quelques associations et mouvements associés se sont éloignés et qu'une reprise de contacts leur permet de réintégrer l'Union.

PLAN D' ACTIONS

Animer

Nous retenons deux moyens d'action privilégiés :

- **La Commission de contrôle.**

Proposition : Elle est un outil essentiel de développement associatif. Elle permet de s'assurer du fonctionnement démocratique et ouvert des instances de l'association, de l'état de ses membres et de sa « liste électorale » (adhérents et suffrages), de son activité au service des familles. Ce sont là ses missions institutionnelles premières et statutaires. Mais au-delà de celles-ci, elle permet d'améliorer la connaissance réciproque entre l'association et l'Udaf, d'échanger sur tous les sujets intéressant les familles et sur tous les moyens d'une collaboration utile et fructueuse entre l'Udaf



et l'association. En cela, elle est un espace privilégié d'animation vers un développement de l'association. En direction des nouveaux partenaires susceptibles d'adhérer, elle est un puissant vecteur de développement associatif.

Modalités de mise en œuvre : élargir les missions de la Commission ; dénommer désormais cette instance **Commission du développement associatif et de contrôle**.

Echéance de mise en œuvre : 2016

➤ **La Conférence des mouvements**

Proposition : La Conférence des mouvements est le seul espace statutaire qui permette de réunir en même temps les associations familiales membres et les mouvements associés. Elle est le lieu privilégié pour débattre librement de toutes les questions d'intérêt familial. La Conférence des mouvements est en capacité de générer des actions innovantes pouvant intéresser toutes les associations et leurs membres, comme nous avons pu le voir avec la dernière Conférence organisée sur la question de l'aide aux aidants familiaux.

Modalités de mise en œuvre : Organisation d'une *Conférence des mouvements* exceptionnelle, dans le cadre de la célébration du 70^{ème} anniversaire de l'Udaf. Elle sera organisée autour de deux grandes questions intéressant les familles :

- La Protection sociale et les Solidarités,
- La Politique familiale et la vie quotidienne des familles.

La préparation de cette journée devra permettre aux associations familiales d'élaborer des positionnements communs (préparés en amont dans un groupe de travail ad hoc de représentants d'associations) et de les confronter, lors de la Conférence des mouvements, aux partenaires publics de l'Udaf et des associations (lors de deux table-rondes).

Echéance de mise en œuvre : **2016**

Accueillir

L'expérience récente d'une réunion, organisée par l'Udaf, avec les nouveaux administrateurs, a montré tout l'intérêt d'une telle rencontre. Celle-ci permet une présentation concrète des ressources de l'Udaf en appui à l'action familiale. Elle permet un échange libre, dégagé des contraintes d'ordre du jour d'un Conseil d'administration.

Les groupes de travail sont des espaces où se construit et où se partagent une expertise et des positionnements à soumettre au Conseil d'administration.

Modalités de mise en œuvre

Nous retenons trois moyens d'action privilégiés :

- **Le pack de bienvenue** comprend tous les outils d'information utiles pour mieux connaître et relayer les actualités et les positionnements de l'Udaf et des mouvements : les outils UNAF (Réalités familiales, la Lettre électronique hebdomadaire, le Portail du réseau et des initiatives, les fiches de positions) et les outils Udaf (le site internet, le portail extranet, les



sites spécifiques : *aujourd'hui le Réseau des parents, demain sans doute celui des Aidants*, les publications, les ressources documentaires, la veille thématique).

- **Une réunion annuelle d'accueil des nouvelles associations.**
- **Les groupes de travail.** Chaque association membre ou susceptible d'adhérer devrait sentir l'intérêt d'intégrer un groupe de travail en fonction de ses préoccupations et de ses compétences.

Echéances de mise en œuvre : 2016 et 2017

Prospecter

Nous retenons plusieurs pistes de prospection. Toutes ne pourront sans doute pas être menées de front et simultanément. Nous proposons donc des priorités annuelles ou bisannuelles.

- **Priorité 1 :** développer les liens avec les associations qui sont partenaires de nos actions sans pour autant aujourd'hui être membres : **associations actives sur le champ du handicap et de la perte d'autonomie**, regroupées au sein du CIAAF 67 que l'Udaf a impulsé ; **associations actives sur le champ des temps de l'enfant** (associations de parents d'élèves, associations proposant des animations socioculturelles et des loisirs), à partir du Groupe Temps de l'enfant impulsé par l'Udaf.
- **Priorité 2 :** développer les liens avec des réseaux associatifs partenaires. Ce qui a été mené positivement avec la Fédération des centres socio-culturels, désormais membre associé, peut être étudié pour d'autres fédérations, comme la **Fédération des MJC**, en nous appuyant sur notre partenariat dans le cadre des Espaces de Vie Sociale qui associe trois têtes de réseaux (Udaf, Fédé des CSC, Fédé des MJC).
- **Priorité 3 :** investir progressivement toutes les thématiques familiales (selon l'organisation UNAF) et aller vers les associations s'y intéressant. Le diagnostic (*voir plus haut en partie 1*) nous révèle des points faibles : pas ou peu d'associations membres investies sur certaines questions, pas ou peu de représentations, pas ou peu de portage politique par un référent du Conseil d'administration. **Thématiques sous-investies : Environnement et développement durable, Sports, Emploi.**
- **Priorité 4 :** aller vers les associations présentes sur des territoires où nos associations familiales sont peu présentes et sur lesquels les actions liées à l'Udaf sont pourtant nombreuses, notamment par le **Réseau départemental d'accompagnement des parents** que l'Udaf anime dans le cadre du Schéma départemental piloté par la CAF. Nous avons ainsi repéré des associations familiales dans les villages qui sont non fédérées et qui pourraient peut-être nous rejoindre (certaines ont pu faire partie de fédérations et ont pu les quitter pour une raison ou pour une autre, sans que cela ne remette en cause ni leur objet d'action familiale ni sans doute leurs motivations à se rapprocher d'autres initiatives).



- **Autres pistes à développer:** nous mettre en relation avec les associations locales ou les **correspondants locaux des mouvements nationaux** membres de l'UNAF, aujourd'hui non liés à l'Udaf, améliorer la **représentation de TOUTES les familles**.

Modalités de mise en œuvre : un plan de prospection (cibles, calendrier) régulièrement visé par le Bureau

Echéances de mise en œuvre

Priorités 1 et 2 : **2016**

Priorités 3 et 4 : **2017**

Réactiver

Les relations avec certaines associations membres doivent être réactivées, lorsque celles-ci se sont distendues. On a vu, par l'expérience, combien un contact entre les dirigeants de l'Udaf et de ces associations avait pu être important.

Modalités de mise en œuvre

En 2016, la **célébration du 70^{ème} anniversaire** est une occasion pour retravailler ce lien. Nous proposons à l'UNAF une **convention d'objectifs** pour venir en appui prioritairement aux « petites » associations, non fédérées et ne disposant pas de personnels salariés.

Echéances de mise en œuvre

Dès 2016

OBJECTIFS

Il nous semble difficile de prévoir des objectifs quantitatifs sur une longue durée et il nous semble préférable de revoir annuellement nos résultats et nos prévisions.

Dans un premier temps, c'est-à-dire à l'échelle des deux prochaines années pour les listes électorales 2017 et 2018, en tenant compte des évolutions récentes (*voir les graphiques en annexe*) et des pistes de prospection indiquées plus haut, tout en connaissant les risques qui pèsent sur les associations aujourd'hui, notre « équation magique » raisonnable aboutit à un taux de l'ordre de 4 % de croissance par an :

2016 : **19 621 familles - 48 associations soit + 2**

2017 : **20 405 familles - 50 associations soit + 2**

2018 : **21 220 familles - 52 associations soit + 2**



MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

C'est la **Commission du développement associatif et de contrôle** qui aura en charge la mise en œuvre du plan de développement en lien étroit avec le bureau et le conseil d'administration. Elle aura l'appui des chargés de mission du centre de ressources Action Familiale, qui auront chacun la responsabilité de suivre les associations membres et de repérer les associations cibles, par rapport à des thématiques familiales définies (découpage Unaf).

